



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-26828>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **25-26828**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-21743

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint-Denis

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21974011500015

Ville : Saint-Denis

Code postal : 97490

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 974

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de l'ancien site QG - Rue Maréchal Leclerc

Code CPV principal - Descripteur principal : 71315200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : 1. Réaménager les espaces pour accueillir des activités sociales, solidaires et économiques. 2. Adapter les infrastructures existantes aux besoins des différents partenaires (CCAS, ADRIE, DGA VF) tout en respectant les exigences réglementaires. 3. Créer des espaces flexibles (coworking, ateliers, café solidaire...) avec une attention particulière à l'accessibilité et la durabilité. La durée du marché de Maîtrise d'oeuvre court à compter de la notification jusqu'à l'achèvement de sa mission dans les conditions décrites au CCAP. La durée globale d'exécution est fonction du déroulement des études et de la durée du chantier. Le point de départ de ce dernier est la date de notification de l'ordre de service de démarrage, il prend fin à la date de levée de la garantie de parfait achèvement des travaux

Critères d'attribution : La valeur technique est appréciée au regard du contenu du mémoire technique : 60% Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en Ht : 40%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 18/03/2025 à 15h00, lire 25/03 /2025 à 15h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/03/2025